

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE KETTE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY DIVISION

KETTE' S COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° **28 FEV 2021** / AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM-2021 DU **09** 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION
D'EAU POTABLE AVEC POMPAGE SOLAIRE DANS LE VILLAGE WANTAMO, COMMUNE DE
KETTE, ARRONDISSEMENT DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY,

I – Objet d'Avis d'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2021, le **Maire de la Commune de KETTE** « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans le village **WANTAMO**, Commune de KETTE, Département de la KADEY.

Les travaux à exécuter, constitués en un lot, sont détaillés dans l'article 1.1 du règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au dossier d'Appel d'Offres.

II - Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Les travaux préparatoires ;

La mobilisation ;

Réalisation, équipement et essai et pompage du forage ($Q \geq 3m$) ;

Installation d'une pompe électrique (solaire) ;

La construction d'une conduite de refoulement ;

La construction d'un château d'eau ;

La construction d'un réseau de distribution ;

La construction des bornes fontaines ;

Branchement particulier

La construction des regards

L'équipement du réseau en ventouses

Les essais de mise en service du réseau y compris toutes suggestions ;

La formation du comité de gestion et remise des plans de recollement du réseau.

Mise en place d'un mini système photovoltaïque solaire pour fonctionnement de la pompe

La pérennisation des infrastructures

III. Participation :

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et matérielles pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

Financement :

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021 pour un montant prévisionnel des travaux de 44 710 000 TTC

Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KETTE dès publication du présent Avis.

Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KETTE, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) FCFA au près du Receveur Municipal des recettes de KETTE

VII. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Mairie de KETTE aux heures et jours ouvrables au plus tard, le

25 Mars à 10h et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009 /AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM-2021 DU 28 FEV 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC POMPAGE SOLAIRE A DANS LE VILLAGE WANTAMO,
COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY,

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Recevabilité des dossiers

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une somme de HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA(conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charges des Finances dont la liste figure sur la pièce 12 du DAO.

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies conformes signées par les autorités compétentes. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (03) mois à la date de l'ouverture des Offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charges des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Ouverture des plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 25 Nov à 11 heures, dans les locaux de la Mairie de KETTE par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KETTE.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu pour les travaux est de trois (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Principaux critères de qualification

Les Offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Absence d'un sous détail de prix unitaire ;
- Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP ;
- Surface financière insuffisante ;

Sous détail de prix unitaire erroné ou fantaisiste ;

Avoir fait l'objet d'un abandon de projet ou d'un projet mal réalisé au sein du Département pour les exercices précédents.

B/Critères essentiels :

- Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires (1ère et dernière pages des lettres commandes) et procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Attestation de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- Attestation de surface financière ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page,
- La méthodologie d'exécution et plan de travail ;

XIII Les principaux critères d'évaluation

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

XIII- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XIV- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KETTE.

Ampliations :

- PREFET/KADEY
- DDMINMAP/K ;
- DD MINDEVEL
- KADEY
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

KETTE, le 12 08 FEV 2021

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE

(AUTORITE CONTRACTANTE)



Emmanuel BANGA